

10<sup>e</sup> édition  
1 - 12 JUILLET  
2019

# MUSICALES

## DU PARC DES OISEAUX



### ..... HEURES D'OUVERTURE .....

- Accès au Parc : 9h *Entrée libre avec votre billet de concert*
- Accès au Village des Musicales : 18h30
- Accès à l'Aire de spectacle : à partir de 20h sauf pour les concerts de Jean-Louis Aubert (20h30) et Aldebert (17h et 20h30).

### ..... CONTRÔLE D'ACCÈS .....

Lors de votre arrivée au Parc des Oiseaux, un bracelet vous sera fourni afin d'accéder au village et à l'aire de spectacle. L'horaire de tous les concerts est fixée à 20h30, sauf ceux de Jean-Louis Aubert (21h) et Aldebert (17h30 et 21h).

Pour des questions de sécurité, il est interdit de pénétrer dans le village avec des animaux.

### ..... RESTAURATION .....

#### BISTROT DES MUSICALES et BAR DES MUSICALES

Cartes des boissons  
disponibles aux stands

#### SAVEURS DES MUSICALES

Frites .....	3€
Goujonnette de carpe .....	5€
Kebab de poulet épicé et légumes .....	7€
Assiette gourmande de l'Ain .....	8€
Focaccia fraîcheur (végétarienne) .....	5€
Bagel magret de canard fumé et comté ..	6€

**Attention : les consommations achetées dans les restaurants du Parc et les distributeurs sont interdites dans le Village des Musicales.**

### ..... PAIEMENT .....

Les commandes aux stands du Village des Musicales se règlent uniquement avec votre carte Cashless ou votre carte bancaire.

## PLAN D'ACCÈS



### Recommandations et mesures de sécurité

- En cas de pluie, prévoir des vêtements appropriés, les parapluies ne sont pas autorisés sur l'aire de spectacle. Attention aux marches de l'aire de spectacles qui deviennent glissantes.
- Par forte chaleur, pour des raisons de sécurité les brumisateurs sont interdits : emportez des éventails et des casquettes avec vous.



Fumer sur l'aire de spectacle



Appareils photo



Chiens



Pique-niques, bouteilles verre et plastique